



Bluetooth

fonctionne sur
contrôle



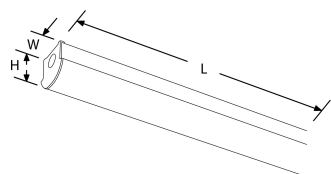
Description:

BatPac[™] Réglette LED Polycarbonate 1200mm 22W

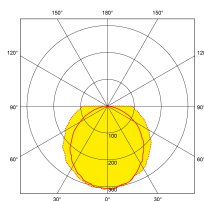
Dernier né de la gamme de réglettes LED, le BatPac[™] permet des économies d'énergie de plus de 40 % par rapport aux lampes fluorescentes traditionnelles. Grâce à son système de montage BESA, il peut remplacer directement les luminaires simples ou doubles en place et peut également être monté en saillie ou suspendu. Disponible en 3 dimensions, en simple ou double, avec détection ou kit emergency.

Code	Puissance	lm	Couleur	Faisceau	Type produit	Finition
EN-BA1222/40	22	2800	4000	120	Non gradable	Blanc
EN-BA1222EM/40	22	2800	4000	120	Emergency	Blanc
EN-BA1222MS/40	22	2800	4000	120	Hyperfréquence	Blanc

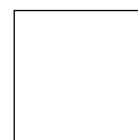
Schéma



Courbe polaire



Couleur



White

Caractéristiques & Avantages

- Diffuseur en polycarbonate opale
- Délivre 118lm/W
- Prédécoupes aux deux extrémités pour l'entrée de câble
- Résistance aux chocs IK08
- Bornier automatique et plateau à clipser pour une installation rapide
- Plusieurs points de montage BESA (compatible avec les lampes fluorescentes traditionnelles)
- Détecteur de lumière réglable de 2-50 lux pour option hyperfréquence
- Temps de maintien réglable de 5 secondes à 30 minutes pour l'option hyperfréquence
- Garantie 5 ans

Caractéristiques produit:

Technologie:	LED	Nombre de LEDs:	72
Type de tension d'entrée:	220~240V AC	Facteur de puissance:	0.9
Fréquence:	50/60HZ	Température min:	-20
Température max:	45°C	Réglage positionnel:	Fixe
Distribution lumineuse:	Direct	W (mm):	61
L (mm):	1170	H (mm):	71
Indice IP:	IP20	Indice IK:	IK08
Composition:	Polycarbonate, Acier embouti	Composition de l'optique:	Clear Cover
Culot:	Autre	SDCM:	6
Dépréciation lumineuse :	L70	Durée de vie à L70 (h) :	40.000

Certificat:



Garantie:

Ce produit est garanti pendant 5 ans. Des garanties autres s'appliquent à certains produits comme indiqué dans la description ci-dessus. La garantie est valable à compter de la date de livraison et couvre tout défaut de conception, de matière ou de fabrication du produit, déclaré dans un délai d'1 mois la survenance du défaut. Elle ne s'applique pas en cas de mauvaise utilisation, installation ou manipulation du produit, si l'étiquette Q.C est détériorée ou en cas d'utilisation ou d'installation impropre à l'application prévue. Elle prévoit le remplacement du produit à titre gratuit, sous réserve de l'installation correcte de ce dernier et du retour ultérieur de l'unité défectueuse. Aurora n'accepte pas la responsabilité des coûts d'installation associés au remplacement de ce produit et se réserve le droit de modifier ses conditions de garantie ainsi que ses caractéristiques sans préavis.